

Mai 2009 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Près de **300 000 \$ investis** aux habitations Sainte-Agnès en 2009

Dès le mois de mai, c'est près de 300 000 \$ qui seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Sainte-Agnès. Les travaux prévus visent à embellir l'aménagement paysager, à agrandir et à consolider la terrasse, à améliorer la sécurité et l'apparence de l'escalier de l'entrée principale, et enfin à rapprocher la rampe d'accès de l'entrée principale.



Les travaux débuteront dès le mois de mai et se poursuivront jusqu'au mois de juillet. Ils créeront plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans les alentours. Pendant les travaux de réfection de l'escalier de l'entrée principale, la circulation y sera perturbée, et l'accès à l'immeuble devra se faire par l'entrée temporaire qui sera désignée. La sortie de la salle communautaire sera barrée et l'accès à la terrasse sera interdit tout au long de son réaménagement.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux, et nous veillons à ce qu'ils soient les plus brefs possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie de façon durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Entre le 8 et le 16 juin 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal a réalisé un sondage d'opinion auprès des locataires au moyen d'un questionnaire. Deux séances de consultation ont par la suite été tenues afin de discuter des améliorations souhaitées par les locataires et pour connaître leurs préoccupations. Pour en savoir plus sur ces rencontres, veuillez consulter la section *CONSULT'ACTION*.

CONSULT'ACTION

La première rencontre a eu lieu le **18 juin 2008**. **Nathalie Morin**, directrice de la recherche et de la promotion du développement social, **Serge Villandré**, directeur du secteur Est, **Stéphanie Augy**, directrice de projets, et **Caroline Stewart**, agente de liaison, étaient présents pour discuter avec les 12 locataires qui avaient répondu à l'invitation. L'assemblée a examiné les résultats du sondage auquel 25 personnes avaient répondu au cours des semaines précédentes. Ainsi, le projet a pu être précisé en tenant compte des préoccupations des locataires et en intégrant leurs suggestions d'amélioration. Parmi ces dernières, l'idée d'agrandir la terrasse et de la réaménager pour la rendre accessible à un plus grand nombre de locataires a été retenue.

En effet, la majorité a exprimé le désir de profiter un peu plus de la terrasse et souhaitait son agrandissement et son embellissement pour en agrémenter la fréquentation. C'est donc dans cette perspective que les différents éléments de l'aménagement ont été planifiés. Entre autres, la pergola permettra aux locataires de s'asseoir à l'ombre, et bien qu'il y ait déjà deux balançoires, des bancs seront ajoutés pour accueillir plus de personnes. Les plantes et les fleurs seront aussi très présentes pour offrir un peu de fraîcheur et surtout pour créer plus d'intimité et embellir le décor. Enfin, l'ajout de deux lampadaires et l'intégration de petits luminaires dans les marches du nouvel escalier apporteront plus de sécurité aux locataires qui y circulent ou qui se détendent sur la terrasse le soir venu.

La deuxième rencontre tenue le **31 juillet 2008** était animée par **Caroline Stewart** et **Stéphanie Augy**, et Martine Di Loreto, chargée de communication, les accompagnait. Elles ont validé avec les 12 locataires présents quelques éléments qui ont pu être ajoutés au projet. Les participants ont aussi eu la chance de voir les plans sommaires du nouvel aménagement et d'imaginer pendant quelques instants le visage de la nouvelle terrasse des habitations Sainte-Agnès. C'est grâce à la participation des locataires aux rencontres et à l'élaboration du projet que les travaux apporteront des améliorations qui répondront davantage à leurs besoins.

De plus, **Caroline Stewart**, **Nathalie Morin** et **Stéphanie Augy** ont organisé deux séances de consultation avec **Gilles Poulin**, personne-ressource au plateau de travail des jeunes du centre de réadaptation Lisette Dupras installé aux habitations Sainte-Agnès. Quelques demandes ont été exprimées, entre autres la conservation des différents paliers de verdure et des ceintures florales, ainsi que la présence d'un nombre suffisant de trous d'irrigation dans les nouvelles boîtes à fleurs en béton. Ces demandes ont été acceptées, et un accès facile pour l'arrosage des plantes sera aussi prévu à la suite des recommandations formulées. De plus, grâce à leur équipe, les plantes annuelles ont pu être sauvegardées et seront préservées jusqu'à leur remise en terre dans le nouvel aménagement vers la fin du mois de juillet.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Rénovation, réparation et amélioration	POURQUOI	RÉSULTATS
La terrasse sera complètement refaite.	La terrasse sera agrandie, et la structure en bois, qui s'affaisse et se dégrade avec le temps, sera plus solide.	Solidité accrue et fréquentation plus agréable
La rampe d'accès sera refaite.	La nouvelle rampe sera mise aux normes actuelles et sera rapprochée de l'entrée principale.	Accès à l'immeuble plus facile
Les garde-corps et l'escalier de l'entrée principale seront refaits.	Le nouvel escalier sera en béton et mènera en ligne droite à l'entrée. Des petits luminaires seront intégrés aux marches de l'escalier et une main courante continue en acier inoxydable sera installée.	Solidité et sécurité accrues
L'aménagement paysager sera refait.	Le nouvel aménagement tiendra compte des recommandations de l'équipe de Gilles Poulin du plateau de travail Lisette Dupras.	Aménagement adapté et plus esthétique

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Pour aider au bon déroulement des travaux, votre collaboration est nécessaire. Il est donc important de respecter les consignes de l'entrepreneur. Le moment venu, vous devez surveiller les avis qui annoncent que **des portes sont barrées** ou qui indiquent une **nouvelle sortie** ou une **rampe temporaire**.

L'ENTREPRENEUR

Eiffel construction est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Sainte-Agnès. L'horaire de travail des différents corps de métier s'échelonne de 7 h 30 à 15 h 30, du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire jusqu'à 17 h 30 si la bonne marche du chantier en dépend.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINTE-AGNÈS

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Directrice de projets :
Stéphanie Augy



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Normand Couture
- ◆ Agente de location :
Manon Bouchard
- ◆ Organisatrice communautaire :
Élaine St-Onge



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de **vous tenir loin des équipements** de l'entrepreneur et **respectez les périmètres de sécurité** délimités par des rubans de sécurité, des bornes orange ou des clôtures.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et
Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Graphisme
Optik Design inc.